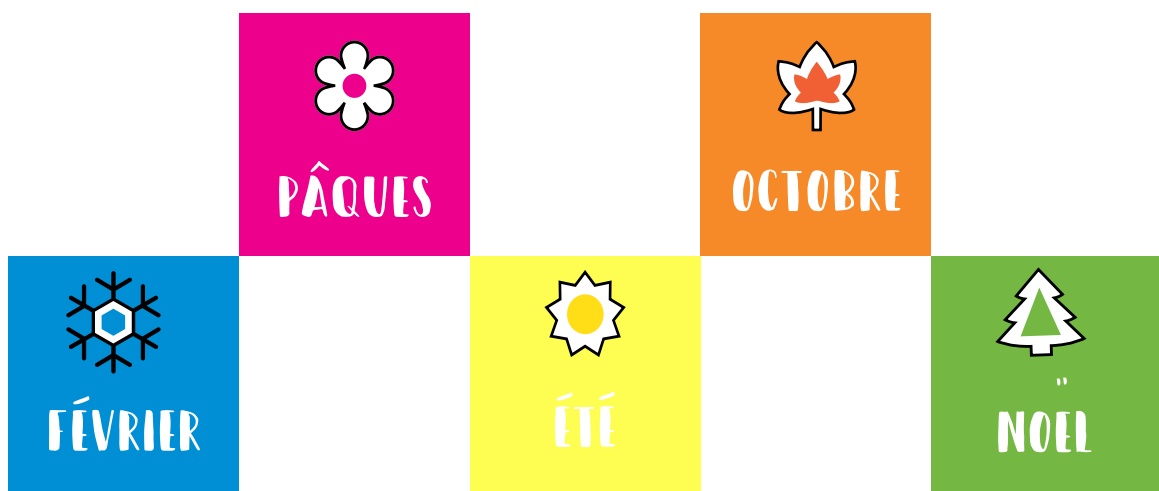




RAPPORT ANNUEL 2017



Sommaire

Mot du Président et de la Directrice ad interim	3
Le CPV en grandes dates	4
Camps & centres aérés	5 & 6
Mimosa du bonheur	7
Une année en images	8
Rapport du trésorier	9
Bilan au 31 janvier 2018	10 & 11
Compte d'exploitation pour l'exercice 2017-2018	12
Extrait des notes explicatives du rapport des vérificateurs aux comptes	13, 14 & 15
Subvention des communes genevoises	16
Subvention des communes romandes	17
Remerciements	18

Membres du comité

Adrien Michel	Président
Guilhem Kokot	Vice-Président
Patrick Johner	Trésorier
Clémentine Claude	Membre
Lydia Schneider-Hausser	Membre
Benjamin Kern	Membre
Didier Revol	Membre

Collaborateurs

Jean-Luc Mühlebach	Directeur
Sarah Sandoz	Directrice ad interim
Karine van Trappen	Coordinatrice administrative & gestionnaire comptable
Lucie Rudaz	Secrétaire administrative
Anouk Deleaval	Secrétaire d'animation
Swan Laurent	Apprenti employé de commerce
Géraldine Gilliand	Animatrice socio-culturelle (pôle formation)
Nina Lombardo	Animatrice socio-culturelle (pôle événementiel)
Florence Roll	Animatrice socio-culturelle (pôle recrutement)
Tristan Puig	Logisticien

Formateurs

Adrien Michel, Amélie Anciaux, Gaël Aubort, Marie Golaz, Michele Muniz, Philippe Garo, Saskia Bourakoff, Tiffany Gonze et Yannick Trolliet.

Bénévoles de la Vie Asso

Aurélie Lienhardt, Clémentine Claude, Julie Lefebvre, Marielle Erard, Coline Menetrey, Nassima Laamari et Tatiana Dumont.

Mot du Président et de la Directrice ad interim**Une année pour renforcer les évolutions mises en place tout en faisant la part belle aux nouveautés !**

Au niveau de l'Association, le contrat de prestation avec l'État de Genève a été renouvelé. Notre partenariat avec le centre équestre de la Caracole s'est renforcé et nous tenons à les remercier pour les nombreuses et fructueuses années de collaboration. Nos autres collaborations, telles qu'au sein de la Charte de Qualité, se sont également poursuivies et continuent d'apporter de nombreux sujets d'intérêts aussi bien pour les enfants en camps que les moniteurs en formation. L'année écoulée a également permis au CPV de retrouver une meilleure santé financière et une certaine stabilité. Ceci est le fruit d'un travail de longue haleine, tant en termes de planification, de recherche de sources de financement que de contrôle et de suivi des dépenses. Un grand merci et bravo à celles et ceux qui ont permis cela !

Du côté des camps, des soucis informatiques importants ont marqué l'ouverture des inscriptions au printemps. Merci à l'équipe et aux partenaires qui ont su faire face à cette situation, ainsi qu'aux parents et participants pour leur compréhension. Malgré cela, les camps de l'été ont rencontré un vif succès. Un partenariat avec l'association My Green Trip a permis de mettre en avant dans nos séjours l'écologie et le voyage responsable. Nous les remercions pour cette belle aventure. L'été 2017 a également été l'occasion pour le CPV, suite à une large réflexion au sein de l'Association, de revoir et d'adapter le cadre concernant la présence des nouvelles technologies en camps. Enfin, en automne, des centres aérés thématiques ont été introduits au programme et ont été très bien reçus par les parents, les enfants et les moniteurs.

Le Comité du CPV a accueilli Benjamin Kern au printemps passé. La dynamique de travail entre le Comité et l'équipe a été très agréable en 2017 et nous sommes très confiants pour la suite. Du côté de l'équipe, Sarah Sandoz a pris, en septembre, la direction ad interim de l'Association. Un grand merci pour avoir repris le poste au pied levé. Lucie Rudaz, qui effectuait son stage de maturité commerciale en 2014 puis de nombreux remplacements depuis lors, a repris le poste de secrétaire administrative. C'est avec plaisir que nous l'avons accueillie dans l'équipe. Karine Van Trappen a été promue à la coordination du secteur administratif en plus de son travail en qualité de gestionnaire comptable. Nous souhaitons également ici avoir une pensée pour une personne nous ayant quitté en 2017, qui était membre depuis de très nombreuses années et qui a activement contribué à la mission du CPV, notamment par son rôle investi de formateur.

Pour terminer, nous souhaiterions adresser un grand merci aux moniteurs, formateurs, membres de la Vie Asso, membres du Comité, et collaborateurs qui font le CPV, aux Autorités genevoises et donateurs qui soutiennent l'Association, ainsi qu'aux participants, aux parents et aux amis du CPV qui nous font confiance.

Adrien Michel, Président
Sarah Sandoz, Directrice ad interim

Le CPV en grandes dates

1966

Création du CPV. Les bureaux sont à la Promenade Saint-Antoine 20, à Genève.

1971

Adoption de nouveaux statuts. Les buts du CPV sont:

- réaliser une vie communautaire qui respecte la liberté de chacun
- travailler au développement de la personne et à la formation du sens des responsabilités
- permettre à chaque individu de trouver ses modes d'expression
- favoriser une confrontation d'idées et d'expériences

1972

Acquisition de la maison de Groenroux.

1973

Camp en autogestion d'Evolène-Lannaz qui provoque de nombreux remous jusque dans la presse. Le CPV soutient totalement ses moniteurs.

1977

Le CPV professionnalise son offre de formation. Il lance une pétition avec diverses associations pour obtenir des subventions de la Ville et du Canton.

1983

Début de l'indemnisation des responsables de camps.

1991

Deux camps se déroulent en Afrique, dont un camp humanitaire au Togo avec la Croix-Rouge. Premiers camps avec les ânes en Provence et à la Caracole à Arbusigny.

1996

Accueil d'enfants venant de Bosnie en partenariat avec Caritas-Jeunesse.

2001

Le CPV est en cessation de paiements.

2003

Fin de l'aide financière du Centre Social Protestant. Reconnaissance par le Grand Conseil de l'importance de l'activité des organismes de camps de vacances. Camps au Marco, au Ladakh et au Sri Lanka.

2006

Premier contrat de prestation avec le DIP et signature de la Charte.

2009

Action pour le vingtième anniversaire de la Convention des Nations unies relatives aux droits de l'enfant.

2014

Reprise des centres aérés et des colonies (camps à 40 enfants). Redéfinition des projets éducatifs et associatifs.

2016

Révision majeure des statuts de l'Association et célébration du jubilé des 50 ans du CPV au travers de nombreux événements durant l'année.



CAMPS & CENTRES AERES

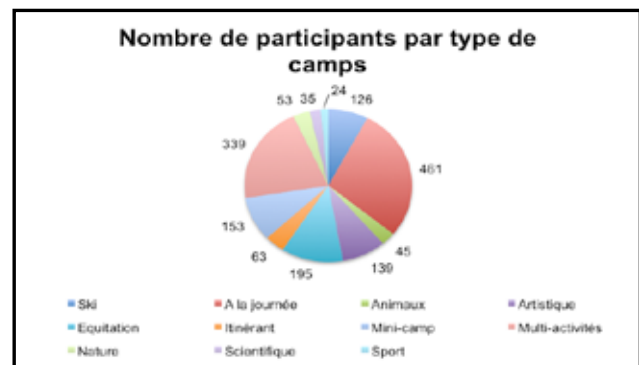
Séjours 2017 : un bilan positif !

Les séjours de l'année 2017 ont rencontré un vif succès auprès du public avec un remplissage général de 76.2%, soit +3.08% par rapport à 2016. Nous justifions cette hausse par une meilleure identification des besoins et des envies des familles.

Cependant, nous avons dû faire face lors de l'ouverture des inscriptions à un conséquent problème informatique qui a extrêmement ralenti le processus d'inscription et certainement découragé certaines familles.

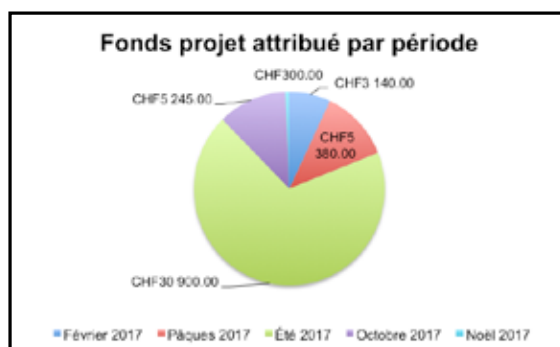
De ce fait, ce sont 1633 enfants et jeunes de la région qui ont pu participer à une activité à la journée ou à un camp organisé par le CPV contre 1765 en 2016.

Plus précisément, 68% des enfants et jeunes sont partis dans un camp, 24% ont participé à une semaine d'activité à la journée et 8% ont vécu une première expérience de camps via la formule hybride des mini-camps.



Offrir un accès aux loisirs à tous les enfants

Cette année encore, nous avons tout mis en œuvre pour réduire le prix des séjours et offrir à tous les enfants un accès aux activités que nous organisons.



Grâce à des financeurs privés et de généreux donateurs, nous avons pu récolter des fonds pour financer en partie certains séjours mais aussi baisser en général le prix de nos activités.

De manière ciblée, nous avons également pu intervenir auprès de 132 enfants par le biais du Fonds Mimosa pour un montant total de CHF 27'395.50 sur l'année (soit une aide moyenne de CHF 207.50).

Les bénéfices de la vente annuelle (CHF 24'005.51) ne couvrent malheureusement pas le total des aides accordées et nous remercions ici encore les généreux donateurs qui nous permettent d'intervenir directement auprès des enfants dans le besoin.

CAMPS & CENTRES AERES

Bénévoles en camps

Pour encadrer les séjours selon les normes de la Charte de qualité du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes vacances (<https://chartedequalite.ch>), nous avons fait appel à 478 moniteurs-trices bénévoles sur toute l'année.

Chaque moniteur-trice bénévole aura participé, au minimum dans son parcours au CPV, à une formation de base organisée et animée en interne. Des formations spécifiques sont également proposées par la suite dans le but d'affiner les compétences et outils acquis durant les séjours. Ainsi, les membres bénévoles de la Commission Formation et Documentation (ComForm) et l'équipe d'animation ont pu accompagner 160 jeunes au travers de formations internes en 2017, dont 118 nouveaux moniteurs-trices et 12 nouveaux responsables.

Nous remercions vivement les bénévoles qui s'investissent nombreux au CPV, donnent de leur temps et partagent leurs compétences pour assurer la mission de l'Association.

Le CPV et My Green Trip ont nettoyé un bout de la planète!

Durant l'été, le travail de prévention effectué avec l'association My Green Trip a permis de sensibiliser enfants, jeunes, moniteurs et parents sur la thématique de la gestion des déchets durant les temps de loisirs.

Un kit (gants + sacs poubelle) a été remis à chaque séjour. Les moniteurs-trices ont sensibilisé les enfants à la protection de la nature en organisant avec eux une récolte des déchets jetés par terre. Un concours de la plus belle photo de groupe avec les déchets récoltés a été organisé.

Les photos ont été présentées lors d'une exposition organisée en septembre à Genève. Durant cette journée d'exposition, des prix ont été remis aux enfants qui ont nettoyé la planète. Nos partenaires de My Green Trip et de la Salamandre étaient présents et ont félicité les enfants en leur remettant de nombreux cadeaux. Nous les remercions ici de leurs généreuses contributions à ce projet commun !



Mimosa du bonheur

Une action de solidarité annuelle pour que tous les enfants partent en vacances

Un précieux partenariat

Un doux parfum fleuri plane dans les rues genevoises chaque dernier week-end de janvier. Alors que l'année ne fait que commencer, c'est plus d'une centaine de bénévoles issus de l'union entre la Croix-Rouge genevoise, Caritas-Jeunesse et le CPV qui s'unissent pour cette action en faveur des enfants. Répartis sur près de 70 stands dans Genève (dont une vingtaine tenue par le CPV), ils proposent des bouquets et des brins de mimosa à la vente. Cette action de solidarité et d'entraide est organisée chaque année en Suisse Romande depuis plus de 60 ans !

Des enjeux conséquents

La vente de mimosa a pour but d'apporter une aide financière ponctuelle à des enfants et adolescents issus de familles confrontées à des difficultés financières. Les bénéfices issus de cette vente sont en totalité reversés sous forme d'aides aux familles bénéficiant du Fonds Mimosa afin de permettre à leurs enfants de partir en camp de vacances. Cela représente plus de 130 enfants par année, rien qu'au CPV ! En 2017, les trois partenaires ont pu répondre à plus de 270 demandes pour un total de presque CHF 70'000.

Ainsi, grâce au Fonds Mimosa, de nombreux enfants peuvent avoir accès à des loisirs et à des camps de vacances. Pour la plupart, il s'agit de leur première expérience de loisirs en collectivité : un tremplin enrichissant pour grandir, se découvrir et s'épanouir !

La recherche de bénévoles

Le CPV tient à exprimer sa pleine et entière gratitude aux personnes s'étant investies pour la vente 2018. Rien n'aurait été possible sans leur précieux engagement.

Nous constatons néanmoins qu'il est de plus en plus difficile de réunir des bénévoles pour la journée de vente. En effet, du côté du CPV, ce sont principalement les moniteurs et responsables de camps qui sont mobilisés. Pour ces jeunes qui sont souvent encore en études, dégager toujours plus de temps pour leur engagement associatif peut devenir ardu.

En 2018, plusieurs stands n'ont pas pu être ouverts en raison du manque de bénévoles et cela se traduit par une baisse des revenus de la vente au bénéfice direct des enfants de la région.



Pourquoi du mimosa ?

L'histoire commence lors de la première vente de mimosa qui s'est déroulée en 1948, à l'issue de la Seconde guerre mondiale. Des dizaines de milliers d'enfants principalement d'origine française ont alors été accueillis en Suisse par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Suisse (CRS). Suite à cela, et en remerciement, des cultivateurs du Sud-Est de la France ont envoyé les fameuses fleurs couleur soleil qui ont été distribuées dans les hôpitaux genevois. Depuis ce jour, l'envoi et la vente de mimosa sont reconduits chaque année jusqu'à devenir le Mimosa du bonheur.

Rejoignez l'aventure !

Le CPV recherche d'avantage de bénévoles pour tenir les stands de mimosa à Genève. Si vous êtes prêt à donner un peu de votre temps et quelques sourires à la fin janvier, vous aiderez des enfants à partir en camps de vacances, bénéficier de loisirs et se fabriquer de précieux souvenirs qu'ils garderont toute leur vie !

L'investissement bénévole ou l'achat d'un simple bouquet représentent un réel soutien pour notre Association !

www.mimosa-du-bonheur.ch

Une année en images



Rapport du trésorier

1er février 2017 au 31 janvier 2018

Tout d'abord, je tiens à remercier l'équipe du CPV pour sa très bonne maîtrise des dépenses cette année. Malgré des recettes d'inscriptions en baisse vis-à-vis de l'exercice précédent, nous terminons l'année de retour dans les chiffres noirs. En effet, nous avons compensé le manque de recettes par des charges moindres, ce qui démontre la qualité des budgets de camps et la bonne tenue des comptes par nos responsables de camps.

Notre actif se monte à CHF 1'146'550.31 en fin d'exercice avec un résultat positif de CHF 59'622.44. Suite à des échanges avec l'État de Genève dans le cadre du contrat de prestation qui nous lie, des écritures de correction ont été introduites en cette fin de période de validité du contrat 2014-2017. Il a été convenu d'amortir les travaux de sécurisation et de rénovation de notre immeuble de Groenroux via notre Fonds travaux immeuble au taux de 1,5 % afin de ne plus impacter la Part de subvention restituée à l'Etat par une aide exceptionnelle ciblée d'une fondation privée.

Les frais de personnel, les indemnités moniteurs et la formation se sont avérés plus bas que budgétés. Pour les Frais de véhicules, de Groenroux et d'Arbusigny le dépassement s'explique par le fait que les amortissements n'étaient pas au budget. Pour ce qui est des Frais de fonctionnement, ce sont les pertes et produits des exercices antérieurs qui expliquent une telle hausse. Du côté des Frais administratifs il s'agit de dépenses informatiques non-budgétées, mais indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Au chapitre des recettes nous avons entrepris des démarches auprès de l'OFAS au niveau fédéral que nous remercions pour leur confiance et leur aide financière conséquente. Nos remerciements aussi à toutes les Communes genevoises pour la hausse de leur participation à nos frais. Les Dons affectés et non-affectés sont en baisse en comparaison à l'exercice précédent, mais cette diminution s'équilibre grâce aux Charges exceptionnelles non-dépensées.

Enfin tous mes remerciements à notre responsable des comptes pour la qualité de son travail et ses états de comptes réguliers qui nous permettent, depuis ces dernières années, de pouvoir compter sur un véritable et très précis outil de gestion. Son rapport pour l'organe de révision, en partie inclu dans ce présent rapport d'activité, vous permettra d'obtenir des informations plus détaillées.

Patrick Johner, trésorier

Centre Protestant de Vacances

BILAN AU 31 JANVIER 2018

ACTIF	Notes	31.01.2018	31.01.2017
ACTIFS CIRCULANTS			
<i>LIQUIDITES</i>		221 007.09	131 676.40
Caisse		7 134.67	10 508.93
Poste		130 182.42	115 027.37
Banque		83 690.00	6 140.10
<i>REALISABLES</i>		56 691.08	8 947.02
Débiteurs		56 691.08	8 947.02
<i>AUTRES ACTIFS CIRCULANTS</i>			
Comptes de régularisation		76 753.04	103 388.01
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		354 451.21	244 011.43
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>		712 678.80	792 445.45
Immeuble Groenroux		712 678.80	728 621.45
Véhicules		0.00	41 672.00
Equipement Caracole		0.00	22 152.00
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>		79 420.30	79 420.30
Participation Centre sportif Vallée de Joux		1 000.00	1 000.00
Parts SCI La Grange		78 420.30	78 420.30
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		792 099.10	871 865.75
TOTAL DE L'ACTIF		1 146 550.31	1 115 877.18

Centre Protestant de Vacances

BILAN AU 31 JANVIER 2018

PASSIF	<i>Notes</i>	31.01.2018	31.01.2017
FONDS ETRANGERS			
<i>DETTES A COURT TERME</i>		345 941.94	314 628.51
Créanciers divers		12 106.00	190 861.48
Comptes de régularisation		307 186.88	123 767.03
Part de subvention à restituer à l'Etat		26 649.06	0.00
<i>DETTES A LONG TERME</i>		81 000.00	218 268.47
Part de subvention à restituer à l'Etat	1	0.00	133 268.47
Hypothèques		81 000.00	85 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS		426 941.94	532 896.98
FONDS AFFECTES			
Fonds Mimosa		26 207.77	9 333.36
Fonds projets		48 790.00	27 055.00
Fonds travaux immeuble		591 732.45	0.00
Fonds Véhicules		0.00	41 492.00
Fonds Equipement Caracole		0.00	0.00
Fonds informatique		14 255.95	40 000.00
TOTAL DES FONDS AFFECTES		680 986.17	117 880.36
FONDS PROPRES			
Capital	2	-67 974.05	-67 974.05
Part de subvention non dépensée		46 933.81	367 754.92
Résultat de l'exercice		59 662.44	165 318.97
TOTAL DES FONDS PROPRES		38 622.20	465 099.84
TOTAL DU PASSIF		1 146 550.31	1 115 877.18

Centre Protestant de Vacances

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2017-2018

	Notes	Budget 2017-2018	Exercice 2017-2018	Comptes 2016-2017
RECETTES				
Recettes des camps		1 037 000.00	932 897.00	1 042 985.96
Subventions	3	649 800.00	753 657.08	634 847.00
Dons affectés	4	178 500.00	84 269.91	86 748.77
Autres dons	5	30 000.00	63 641.60	276 843.00
Recettes diverses		52 200.00	65 406.69	74 086.89
Recettes Groenroux		54 800.00	63 636.60	60 646.00
TOTAL DES RECETTES		2 002 300.00	1 963 508.88	2 176 157.62
CHARGES				
Dépenses des camps		746 000.00	635 573.31	732 369.67
Aides accordées aux familles		39 000.00	34 834.02	43 907.51
Frais de personnel		680 000.00	674 413.90	673 671.94
Indemnités encadrement		170 000.00	166 158.52	177 432.26
Formation des moniteurs		40 000.00	36 179.32	34 251.40
Frais de locaux		47 000.00	47 144.57	60 407.70
Frais de véhicules		25 000.00	71 660.37	65 641.46
Frais administratifs		82 500.00	98 126.32	76 658.57
Frais de fonctionnement		73 800.00	102 115.89	117 779.28
Dépenses Groenroux		29 700.00	43 077.30	40 710.15
Dépenses Arbusigny		3 500.00	24 216.60	25 476.95
Charges exceptionnelles		66 000.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES		2 002 500.00	1 933 500.12	2 048 306.89
RESULTAT D'EXPLOITATION		-200.00	30 008.76	127 850.73
FONDS AFFECTES				
Produits des fonds affectés			155 539.20	165 546.75
Charges des fonds affectés			-110 969.91	-86 748.77
RESULTAT DES FONDS AFFECTES		0.00	44 569.29	78 797.98
RESULTAT AVANT REPARTITION		-200.00	74 578.05	206 648.71
Part du résultat revenant à l'Etat		0.00	-14 915.61	-41 329.74
RESULTAT APRES REPARTITION		-200.00	59 662.44	165 318.97

Extrait des notes explicatives du rapport des vérificateurs aux comptes

1. Écritures de correction

Suite à un entretien entre le service administration et finances du Département de l'Instruction Publique et le CPV, il a été déterminé que la situation financière réelle du CPV aurait été mieux reflétée dans sa comptabilité en amortissant le Fonds Travaux immeuble au même taux que la maison de Groenroux. En effet, en comptabilisant la valeur des travaux comme utilisation de fonds sur les exercices 2014, 2015 et 2016, l'Association a réalisé un bénéfice comptable important, alors qu'elle souffrait en fait de graves problèmes de trésorerie. L'Association ne disposait pas de la somme comptabilisée en tant que Part de subvention à restituer à l'État.

Avec l'accord du DIP, il a été donc décidé d'effectuer des écritures de correction au sein des comptes suivants :

- Part de subvention à restituer à l'État
- Fonds Travaux immeuble
- Part de subvention non-dépensée

Les calculs de correction ont été effectués de la façon suivante :

Correction Fonds Travaux immeuble

Écritures avant correction

	Solde fonds ouverture	Attribution	Utilisation	Solde fonds boucllement
2014	0.00	600 000.00	128 305.00	471 695.00
2015	471 695.00	104 000.00	546 985.75	28 709.25
2016	28 709.25	0.00	28 709.25	0.00

Écritures de correction

	Solde fonds ouverture (corr.)	Attribution	Utilisation (corr.)	Ammort.	Solde fonds boucllement (corr.)
2014	0.00	600 000.00	30 000.00	7 710.75	562 289.25
2015	562 289.25	104 000.00	27 163.40	15 508.10	623 617.75
2016	623 617.75	0.00	0.00	15 942.65	607 675.10

Le premier tableau montre les écritures telles qu'elles ont été comptabilisées pour les exercices 2014, 2015 et 2016. Avaient été attribués en utilisation de fonds, les frais d'architecte et de nettoyage après travaux ainsi que tous les frais de travaux effectifs.

Le second tableau montre les écritures telles qu'elles auraient dû être comptabilisées pour ces mêmes exercices. Seuls les frais d'architecte et de nettoyage ont été comptabilisés en tant qu'utilisation de fonds. Le fonds a ensuite été amorti parallèlement à l'amortissement de l'immeuble.

Extrait des notes explicatives du rapport des vérificateurs aux comptes (suite)

Correction Part de subvention à restituer à l'État

	Solde ouverture	Attribution	Solde boucllement	Solde ouverture (corr.)	Attribution (corr.)	Solde boucllement (corr.)
2014	0.00	12 529.20	12 529.20	0.00	-5 589.65	-5 589.65
2015	12 529.20	79 409.53	91 938.73	-5 589.65	-21 453.32	-27 042.97
2016	91 938.73	41 329.74	133 268.47	-27 042.97	38 776.42	11 733.45

Correction Part de subvention non dépensée

	Solde ouverture	Attribution	Solde boucllement	Solde ouverture (corr.)	Attribution (corr.)	Solde boucllement (corr.)
2014	0.00	50 116.82	50 116.82	0.00	-22 358.58	-22 358.58
2015	50 116.82	317 638.10	367 754.92	-22 358.58	-85 813.30	-108 171.88
2016	367 754.92	165 318.97	533 073.89	-108 171.88	155 105.69	46 933.81

Ces tableaux détaillent le calcul des corrections à apporter aux comptes Part de subvention à restituer à l'État et Part de subvention non-dépensée.

2. Capital

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2018

	Solde au 01.02.2017	Dotations	Correction	Solde au 31.01.18
Capital	-67 974.05	0.00	0.00	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	533 073.89	0.00	-486 140.08	46 933.81
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	59 662.44	0.00	59 662.44
Total des capitaux propres	465 099.84	59 662.44	-486 140.08	38 622.20

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2017

	Solde au 01.02.2016	Dotations	Correction	Solde au 31.01.17
Capital	-67 974.05	0.00	0.00	-67 974.05
Part de subvention non dépensée	367 754.92	0.00	0.00	367 754.92
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	165 318.97	0.00	165 318.97
Total des capitaux propres	299 780.87	165 318.97	0.00	465 099.84

Extrait des notes explicatives du rapport des vérificateurs aux comptes (fin)

3. Subventions

<u>Subventions</u>	<u>2017 - 2018</u>	<u>2016 - 2017</u>
État de Genève - DIP	343 035.00	346 500.00
État de Genève - DIP - OEJ	26 774.08	5 100.00
État de Genève - DIP - formation moniteurs	4 840.00	4 110.00
État de Genève - DIP - Complément de subvention	3 500.00	0.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	175 300.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	55 056.00	46 188.00
Ville de Genève fonds apprentissage	0.00	3 000.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	85 106.00	0.00
Communes genevoises	57 571.00	52 129.00
Communes romandes	2 475.00	2 520.00
	<u>753 657.08</u>	<u>634 847.00</u>

4. Dons affectés

<u>Dons affectés</u>	<u>2017 - 2018</u>	<u>2016 - 2017</u>
Don Ladies Lunch Genève	40 000.00	0.00
Fondation de Bienfaisance du groupe Pictet	20 000.00	20 000.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	24 005.51	24 806.72
Loterie Romande	0.00	40 000.00
Migros	0.00	1 000.00
Allianz	0.00	250.00
Dons privés pour fonds Mimosa	264.40	692.05
	<u>84 269.91</u>	<u>86 748.77</u>

5. Autres dons

<u>Dons</u>	<u>2017 - 2018</u>	<u>2016 - 2017</u>
Fondation privée genevoise	0.00	200 000.00
Fondation Aletheia	0.00	15 000.00
Fondation Meyrinoise du Casino	0.00	14 000.00
Fondation Baur	10 000.00	10 000.00
GLAJ	7 455.00	7 573.00
FPCV	1 000.00	650.00
Appel donateurs "Merci"	41 826.60	26 575.00
Autres dons	3 360.00	3 045.00
	<u>63 641.60</u>	<u>276 843.00</u>

Subvention des communes genevoises

(en fonction des journées-enfants)

	2017 - 2018	2016 - 2017
AIRE-LA-VILLE	130.00	0.00
ANIERES	780.00	1 940.00
AVULLY	160.00	0.00
AVUSY	290.00	420.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	920.00	1 210.00
BELLEVUE	980.00	210.00
BERNEX	1 960.00	2 090.00
CAROUGE	6 888.00	7 620.00
CARTIGNY	240.00	70.00
CELIGNY	200.00	100.00
CHANCY	1 035.00	410.00
CHENE-BOUGERIES	2 340.00	2 520.00
CHENE-BOURG	1 460.00	1 380.00
CHOULEX	500.00	600.00
COLLEX-BOSSY	480.00	0.00
COLLONGE BELLERIVE	2 310.00	2 530.00
COLOGNY	930.00	1 090.00
CONFIGNON	1 530.00	2 070.00
CORSIER	0.00	100.00
DARDAGNY	210.00	180.00
GENTHOD	280.00	0.00
GRAND-SACONNEX	1 530.00	0.00
GY	0.00	304.00
HERMANCE	480.00	150.00
JUSSY	0.00	0.00
LACONNEX	75.00	250.00
LANCY / GRAND-LANCY	6 430.00	7 180.00
MEINIER	465.00	804.00
MEYRIN	1 920.00	1 910.00
ONEX	2 404.00	1 083.00
PERLY-CERTHOUX	420.00	320.00
PLAN-LES-OUATES	5 010.00	3 010.00
PREGNY- CHAMBESY	340.00	320.00
PRESINGE	165.00	1 180.00
PUPLINGE	540.00	0.00
RUSSIN	160.00	0.00
SATIGNY	1 365.00	600.00
SORAL	0.00	370.00
THONEX	180.00	310.00
TROINEX	1 065.00	760.00
VANDOEUVRES	900.00	510.00
VERNIER	4 280.00	3 420.00
VERSOIX	1 144.00	608.00
VEYRIER	5 075.00	4 500.00

Subvention des communes romandes

(en fonction des journées-enfants)

	2017 - 2018	2016 - 2017
BAGNES	0.00	150.00
BEVAIX	50.00	0.00
BOTTENS	60.00	0.00
BOURG-EN-LAVAU	0.00	260.00
BULLE	80.00	170.00
COMMUGNY	0.00	310.00
ECHALLENS	100.00	0.00
ECHANDENS	100.00	0.00
ECUBLENS	100.00	100.00
ESSERTES	0.00	100.00
FOUNEX	0.00	410.00
FRIBOURG	65.00	70.00
GENOLIER	100.00	0.00
GILLY	0.00	100.00
GIMEL	0.00	240.00
HAUTERIVE	100.00	0.00
JOXTENS-MÉZERY	80.00	0.00
LA SONNAZ	0.00	60.00
LE LANDERON	130.00	0.00
LES MONTS-DE-CORSIER	50.00	0.00
LONAY	100.00	0.00
LUCENS	100.00	0.00
LUTRY	0.00	150.00
MIES	70.00	70.00
PORRENTUAY	80.00	0.00
PRANGINS	80.00	0.00
PREVERENGES	200.00	180.00
ROLLE	190.00	0.00
SAINT-CERGUE	90.00	0.00
SAINTE-CROIX	0.00	100.00
SION	500.00	0.00
TANNAY	50.00	0.00
VINZEL	0.00	50.00

Nos plus sincères remerciements

Ville et Canton

Département de l'instruction publique de l'État de Genève et au Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève

Fondations et organismes

Coopérative Migros Genève, Fédération protestante des colonies de vacances (FPCV), Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation privée genevoise, Fonds de bienfaisance de la Banque Pictet, Groupement de liaison genevois des associations de Jeunesse (GLAJ), Ladies Lunch Genève, Loterie Romande, Office Fédéral des Assurances Sociales.

Communes genevoises

Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex/Croix-de-Rozon, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Congon, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy/Grand-Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Communes romandes

Bevaix, Bottens, Bulle, Echallens, Echandens, Ecublens, Fribourg, Genolier, Hauterive, Jouxteins-Mézery, Le Landeron, Les Monts-de-Corsier, Lonay, Lucens, Mies, Porrentruy, Prangins, Preverenges, Rolle, Saint-Cergue, Sion et Tannay.

Partenaires

Aeschbach Location, Altitude 1004, Après-Ge, Association ASSY Saint-Sorny, Association Pacifique, Association SIDH, Association suisse des mimosas du bonheur, AtheMae-Cabot'ins, Atipik, AVJ, boulangerie Le Pannetier, café Jules Verne, CBI, CEMEA Genève, Centre scout des Pérouses, Centre social protestant, Espace Entreprise, Espas MIRA, Étienne & Étienne, FASE, Fédération des entreprises romandes, Fondation officielle de la jeunesse, GLAJ, GRAJ, Gus & Co, Itopie, JP Transports, Kim & Teo, La Caracole, La Libellule, le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, Maison de quartier de la Jonction, Objectif Sciences International, Partage, pharmacie Plus de l'École de médecine, Rafting Loisirs, Reiso, Service des écoles et institutions pour l'enfance, Via Naturae.

Enfin, un grand merci **aux nombreux donateurs privés** pour leur soutien si précieux, **à tous les parents et enfants** qui nous accordent leur confiance et **aux bénévoles** qui s'investissent pour notre Association.



CPV - camps & centres aérés

Rue du Village-Suisse 14 (7e étage)

1205 Genève

☎ 022/809.49.79

✉ info@camps.ch

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h